

NOUVELLES DE L'APRUM

Janvier-Février 2022

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'APRUM :

Au nom des membres du conseil de l'APRUM, je veux profiter de ce bulletin pour vous souhaiter, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour l'année qui vient. L'année 2021 a été spéciale à bien des égards. Elle a été marquée au niveau de la santé publique par plusieurs revirements de situation. Nous l'avons abordée en confinement et nous la terminons en confinement. Heureusement nous avons pu bénéficier d'un été clément nous permettant de renouer avec les contacts sociaux. Au début de l'automne nous avons pensé commencer à offrir de nouvelles activités. Malheureusement, nos efforts ont été rapidement freinés par la COVID. Nous avons donc continué à vous offrir des téléconférences aussi variées que possible. Nous avons constaté que plusieurs de nos membres dont la mobilité était réduite ou qui habitaient loin de Montréal pouvaient se joindre à nous grâce à ces conférences tenues à distance. Ce nouveau mode de fonctionnement, lors de la reprise de nos activités normales, restera sûrement un complément à nos activités habituelles.

Cet hiver, cinq activités vous seront offertes. Nous espérons qu'elles sauront vous intéresser :

- Une conférence-ZOOM de M. Louis Behrer, professeur titulaire au département de médecine et chercheur et directeur adjoint scientifique à la direction de la prévention, Institut de cardiologie de Montréal, chercheur et directeur de laboratoire, Institut universitaire de gériatrie de Montréal : **Le rôle de l'activité physique et de l'entraînement cognitif dans la prévention du déclin cognitif et de la démence**, mercredi le 19 janvier.

- Une conférence-ZOOM de Richard E. Tremblay, professeur émérite département de Psychologie et professeur associé au département de pédiatrie, hôpital Ste-Justine : **Les origines de la prévention de la violence dans une perspective bio psycho sociale et intergénérationnelle**, mercredi le 16 février.
- Une conférence-ZOOM de Sébastien Rioux, professeur agrégé au département de géographie de l'Université de Montréal et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie politique de l'alimentation et du bien-être : **La fraude alimentaire : conceptualisation, état des lieux, tendances futures**, mercredi le 16 mars.
- Deux autres conférences-ZOOM sont en préparation pour les 20 avril et 18 mai.
- L'assemblée générale est prévue durant la première semaine de juin

Les conférences seront présentées les après-midis à 14h. Les détails de la première conférence apparaissent plus loin dans ce bulletin. Les autres conférences seront décrites dans le bulletin de mars et apparaîtront sur notre site WEB (www.aprum.umontreal.ca) quand les détails en seront connus.

Ce bulletin comporte aussi un article sur le ski de fond écrit par Daniel Martineau, professeur retraité de Médecine vétérinaire. Cela ajoutera un peu de fraîcheur à ce bulletin.

suite en page 2

En ce qui concerne le fonctionnement du Conseil, je désire vous informer de la démission, pour raisons de santé, d'André A. Lafrance, vice-président, responsable de la chronique « Portraits de professeurs en pleine activité » de ce bulletin et représentant de l'APRUM à l'ARUC (Association des retraités des universités du Canada). Les membres du conseil le remercient vivement pour tous les dossiers qu'il a menés avec conviction au sein de l'association.

Je termine en mentionnant que vous avez été de plus en plus nombreux et nombreuses à participer aux conférences-ZOOM de l'automne. Tout en espérant la reprise d'activités plus diversifiées, nous continuons à rechercher des activités qui sauront, nous l'espérons, vous intéresser. Aidez-nous en nous envoyant vos suggestions de thèmes, de conférenciers ou d'autres activités compatibles avec

la situation actuelle. À cette fin nous avons développé un formulaire d'évaluation que nous enverrons aux participants.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez plus d'information sur l'APRUM et ses activités. Vous pouvez nous rejoindre par courriel à aprum@assoc.umontreal.ca ou par téléphone au (514) 343-7635.



Yves Lépine, président

INDEXATION DES RENTES LE 1^{ER} JANVIER 2022

Les rentes des retraités seront indexées le 1^{er} janvier 2022 en fonction de l'évolution de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les 12 mois se terminant à la fin du mois d'octobre dernier. Cette augmentation de l'IPC en 2021 est de 2,74%. Selon les règles déjà établies par le Comité de retraite, cela se traduit comme suit : pour les crédits de rentes accumulés jusqu'au 31 décembre 2005, l'indexation automatique correspond à 100% de cette hausse, soit 2,74% ; pour les crédits de rentes acquis à compter du 1^{er} janvier 2006, l'indexation automatique correspond à 75% de cette hausse, soit 2,06%. Notez que ce niveau d'indexation est inférieur à celui du mois annoncé ces jours-ci. Cette différence est reliée au processus de moyenne et pourrait être récupérée l'an prochain.

Yves Lépine, représentant des enseignants retraités du RRUM

TABLEAU D'AFFICHAGE

Plusieurs de nos membres publient, après leur retraite, des productions scientifiques et artistiques sur des plateformes publiques d'internet. Mais ils ne disposent peut-être plus de moyens pour les publiciser. L'APRUM leur offre, dorénavant, dans chacun de ses bulletins de nouvelles et dans un tableau d'affichage cumulatif sur son site, la possibilité d'indiquer des adresses internet et d'ajouter un bref descriptif de trois lignes de leurs réalisations. Le tout doit être soumis au secrétariat de l'APRUM (aprum@assoc.umontreal.ca) qui voit à sa conformité avec les objectifs du tableau d'affichage, mais laisse, comme il se doit, le contenu de la publication annoncée sous l'entière responsabilité du membre qui l'affiche.

Conférence-ZOOM le 19 janvier

par le Dr. LOUIS BHERER, professeur titulaire, Département de médecine, Université de Montréal, chercheur et directeur adjoint scientifique à la direction de la prévention, Institut de cardiologie de Montréal, chercheur et directeur de laboratoire, Institut universitaire de gériatrie de Montréal

« Le rôle de l'activité physique et de l'entraînement cognitif dans la prévention du déclin cognitif et de la démence »

Dans cette conférence, nous discuterons d'abord des changements cognitifs (attention et fonctions exécutives) associés au vieillissement normal et des facteurs pouvant moduler les pertes cognitives chez les personnes âgées (niveau de scolarité, style de vie, santé physique, etc.). La majeure partie de la conférence sera

consacrée aux bienfaits des programmes d'activité physique adaptée et de l'entraînement cognitif dans la prévention du déclin cognitif et de la démence, avec un intérêt plus particulier chez les patients avec facteurs de risque cardiovasculaire et ceux souffrant de maladies cardiaques.



Louis Bherer

Louis Bherer est professeur titulaire au département de médecine de l'Université de Montréal et chercheur au centre de médecine préventive et d'activité physique (Centre ÉPIC) de l'Institut de cardiologie de Montréal. Il est également chercheur et directeur de laboratoire à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Dr. Bherer a complété une maîtrise en psychologie cognitive, un doctorat en neuropsychologie du vieillissement (UdeM) et un post-doctorat en neuroscience du vieillissement (Beckman Institute, University of Illinois at Urbana-Champaign). Il a été titulaire

de la chaire de recherche du Canada (IRSC) sur le vieillissement et la prévention du déclin cognitif et professeur de neuropsychologie à l'UQAM. De 2012 à 2016, il a été premier directeur scientifique du centre PERFORM de l'Université Concordia, un centre dédié à la promotion de la santé par le style de vie. Les recherches du Dr. Bherer étudient les effets de la stimulation cognitive et de l'exercice physique sur le déclin cognitif associé au vieillissement normal et aux maladies chroniques.

Cette conférence sera donnée à distance en utilisant le logiciel ZOOM. Elle débutera à 14h. Vous recevrez les détails par courriel quelques jours avant la conférence.

Hugues Beauregard, responsable des conférences

SKI DE FOND ET RETRAITE

Daniel Martineau, Moniteur certifié [CANSI](#)
Professeur retraité, Faculté de Médecine Vétérinaire.
martineau.daniel@yahoo.ca

28 octobre 2021

*Glisser sur la neige. S'envoler, sans effort ... ou presque.
Les arbres enneigés, la chaleur irradiée par le soleil étincelant. Sans vent.*

Voilà le ski de fond, une activité que je pratique avec grand plaisir pendant la retraite, plaisir que j'aimerais partager avec vous. Divul-gation : je suis moniteur de ski de fond depuis 2005 au sein de l'[Association canadienne des moniteurs de ski de fond](#) (CANSI). Comment ai-je développé cet intérêt ? Ma fille a grandi en grande partie à Saint-Hyacinthe avec des enfants d'immigrés provenant d'un pays tropical. Je trouvais dommage que ces enfants (et ma fille) passent une partie de leurs hivers à la maison par crainte du froid et de la neige, une crainte des parents, il va sans dire. Je me suis dit que le ski de fond serait un outil idéal pour montrer les plaisirs de l'hiver à nos nouveaux arrivants; ce sport pourrait contribuer ainsi à mettre ces jeunes en contact avec leur nouvel environnement, à les éduquer pour qu'ils deviennent des citoyens préoccupés par les changements climatiques, pour que peut-être plus tard, adultes, ils votent pour des politiciens partageant les mêmes préoccupations. Ajoutez la sédentarité qui accable les jeunes et hypothèque leur santé, tous des facteurs qui s'appliquent probablement aussi à vos petits-enfants...et vous aurez un aperçu partiel de mes motivations,

Vu l'âge moyen du lectorat de ce bulletin, je commencerai par une considération importante : le ski de fond, comme la natation, n'a presque pas d'impact sur les os et les articulations. Primordial quand on fait de l'arthrose, que ce soit dans les hanches ou dans quelque autre

articulation, et qu'il a fallu peut-être rayer le jogging de nos activités de mise en forme.

Vraiment, le ski de fond s'adresse à tout le monde : femmes, hommes, enfants, sportifs amateurs, ou athlètes accomplis. Pourquoi à tout le monde ? Parce que ce sport sollicite les muscles et le système cardiovasculaire avec l'intensité que vous voudrez bien adopter selon vos objectifs, capacités ou goûts. Ainsi, j'ai donné des cours à des gens dans la soixantaine et même plus âgés, handicapés ou non par des blessures, référés ou non par des physiothérapeutes, aussi bien qu'à des personnes de tout âge, dans certains cas se préparant au marathon canadien de ski fond et désireuses d'améliorer leur technique. J'ai aussi donné des cours à des athlètes amateurs sérieux, hommes et femmes dans la trentaine, de même qu'à des familles avec enfants ou adolescents.

D'autres personnes à qui j'ai enseigné (le ski de fond) étaient arrivées au Canada plus ou moins récemment ; certaines n'avaient jamais vu de neige. Ainsi je me rappelle d'un jeune homme originaire du Maghreb qui, trois semaines après son premier cours de ski de fond au Parc Maisonneuve à Montréal, postait son odyssée sur les média sociaux : il avait parcouru plus de trente kilomètres en ski de fond sur le « Ptit train du Nord » par grand vent et moins 20 °C. Inutile de dire que j'en ai retiré une grande satisfaction. Et lui aussi.

Au fil des ans, se sont aussi ajoutés des étudiants-es et des profs de la faculté de médecine vétérinaire. La très grande majorité ont beaucoup aimé leur expérience. Pourquoi? J'en reviens au début de ce texte (à n'importe quel endroit dans l'article, vous pourrez revenir à ces mots) : glisser sur la neige, s'envoler. Littéralement.

On peut pratiquer ce sport presque n'importe où : dans les parcs de Montréal, comme par exemple le parc Maisonneuve, tout à côté de la maison de mon enfance, où j'ai eu la chance de donner quelques cours, sous un soleil éblouissant. Il y a aussi le parc du Mont-Royal. On trouve aux deux endroits des pistes très bien tracées par de la machinerie spécialisée. En banlieue de Montréal et ailleurs, à Saint-Lambert par exemple, les golfs sont maintenant souvent tracés pour le ski de fond par les municipalités. Les maskoutains sont bien desservis par le parc des Salines, très bien éclairé, ce qui m'a permis d'y donner des cours en soirée pendant de longues années. Les parcs de la [SEPAQ](#) ont également de très belles pistes : le parc d'Oka, et le parc du mont Saint-Bruno qui compte une école de ski ([Montériski](#)) qui s'adresse à tous : vos petits-enfants peuvent y prendre des cours pendant que parents ou grands-parents « s'élanceront » dans les pistes ou...prendront eux-mêmes des cours.

Le « [Ptit train du Nord](#) », dont la piste de ski de fond s'étend de Saint-Jérôme à Val David et comprend un secteur long de 25 km à Mont Tremblant, est un de mes endroits préférés, particulièrement aux environs de Val Morin et de Sainte-Marguerite. C'est une véritable autoroute de ski de fond qui se prête particulièrement bien au ski de patin. Il est jalonné des [anciennes gares](#) auxquelles s'arrêtaient le train de même nom, immortalisé par la chanson de Félix reprise par les [Séguin](#). Eh oui, pratiquer le ski de fond, c'est aussi une façon de revivre l'histoire récente du Québec.

Pour le ski classique, ce parcours convient très bien aux skieurs débutants et intermédiaires. L'ancienne gare de Mont Rolland a été convertie en [boutique de sport](#) où on peut louer un équipement de ski de fond de très haute qualité, aussi bien pour le classique que pour le ski de patin. On y donne aussi des cours (pour débutants à experts) pour les deux disciplines

(deuxième divulgation : j'y enseigne). On y consent un tarif spécial de location si vous prenez un cours. La boutique est flanquée d'un café, un endroit idéal pour le lunch. On s'y croirait encore dans l'ancienne gare qui desservait Sainte-Adèle en partie à cause des murs couverts de photos d'époque, quand les vacanciers débarquaient pour le ski à Piedmont, Sainte-Adèle et Val Morin. La gare de Val Morin, maintenant occupée par un café, est plus tranquille que la gare de Mont Rolland. Idéale pour les cours.

Il y a évidemment des endroits fantastiques ailleurs dans la province: un des plus connus, de réputation internationale, est le [parc du mont Sainte-Anne](#). C'est juste à côté qu'ont habité les Harvey, le père et le fils, tous deux skieurs de fond olympiens. Aussi dans la [région de Québec](#), on trouve le centre de la [forêt Montmorency](#), opéré par l'Université Laval et le [camp Mercier](#). Rimouski compte un centre de ski de fond bien spécial, le [club des raquetteurs](#). Le skieur peut y évoluer des heures dans la grande nature sans rencontrer une seule personne (clin d'œil ici : des retraités passionnés de ski de fond ont fondé ce club, une véritable coopérative ; la vente de parts à de nombreux membres a permis de rassembler les fonds pour l'achat d'une dameuse). Charlevoix compte aussi des centres superbes comme [Grand fonds](#). Le Saguenay est aussi bien pourvu avec des centres comme [le Norvégien](#).

Faute d'espace, j'ai décidé de ne pas parler ici du [ski hors-piste](#), qui mériterait à lui seul un autre article. Ce sport a pris beaucoup d'expansion ces dernières années. Il y en a plusieurs types et chaque type nécessite un équipement spécialisé.

LA TECHNIQUE

Avant les années 80, il n'y avait qu'un style de ski, le classique, pratiqué pendant des centaines d'années en Scandinavie. En 1982, un athlète américain, Bill Koch, révolutionnait le sport en participant à la [Coupe du Monde](#) en ski de patin (« skate »), une technique qui imite les mouvements des patineurs de course. Par la suite, le « skate » a rapidement connu une grande popularité, facilitée par la mécanisation du traçage de pistes plus larges (j'ai découvert le « skate » au Parc des Salines à la fin des années 90 : mon frère m'avait donné ses skis de patin usagés. J'ai été immédiatement conquis).

Ski de patin

Le ski de patin permet d'aller beaucoup plus vite que le ski classique. Et c'est très grisant ! Par contre, le ski de patin nécessite un peu plus de technique et plus d'équilibre que le ski classique. C'est en partie parce que les skis sont plus courts et plus étroits (ils sont aussi plus rigides, i.e. plus résistants à la torsion pour permettre la poussée latérale). Les bottes, plus hautes, plus rigides pour permettre une poussée latérale, ressemblent un peu à des bottes de ski alpin. Sur terrain plat, l'effort cardio-vasculaire demandé est légèrement plus élevé que pour le ski classique; en montée par contre, l'effort est nettement plus élevé.

Le skieur de patin ne farte pas ses skis avec du fart de retenue tel qu'utilisé pour le classique. Il utilise plutôt du fart de glisse (« glider »), appliqué moins fréquemment ; le choix du fart de glisse est beaucoup moins critique que celui du fart de retenue (le fart de glisse pardonne beaucoup plus les erreurs). Par grand froid par contre, le ski de patin devient difficile à cause de la grande friction exercée par la neige plus rugueuse.

Ski classique

Le ski classique se divise en plusieurs techniques : la plus connue est le pas alternatif (Fig. 1 et [vidéo](#) – oui, c'est moi !). Superficiellement, il ressemble à la marche mais en réalité, il s'apparente biomécaniquement beaucoup plus à la course. Il s'en distingue par le fait que la phase « aérienne » de la course, ce bref moment pendant lequel le coureur (ou un quadrupède au galop) n'a pas de contact avec le sol, est remplacée par la glisse.

J'ai simplifié le pas alternatif pour vous en donner une vue d'ensemble (Fig. 1). Imaginez simplement que le skieur veut frapper un ballon avec le genou gauche! Suivez la trajectoire de la jambe gauche marquée d'un « * ». En A), la jambe gauche est en arrière du skieur. Le pied gauche rejoint le pied droit (B). En C), la jambe gauche continue sa trajectoire vers l'avant, le skieur se projette sur celle-ci, se tenant complètement en équilibre sur le ski gauche, comme s'il s'élançait sur une trottinette !

C'est être en équilibre sur un seul ski qui permet une longue glisse. Et une longue glisse, c'est l'essence même du ski de fond!

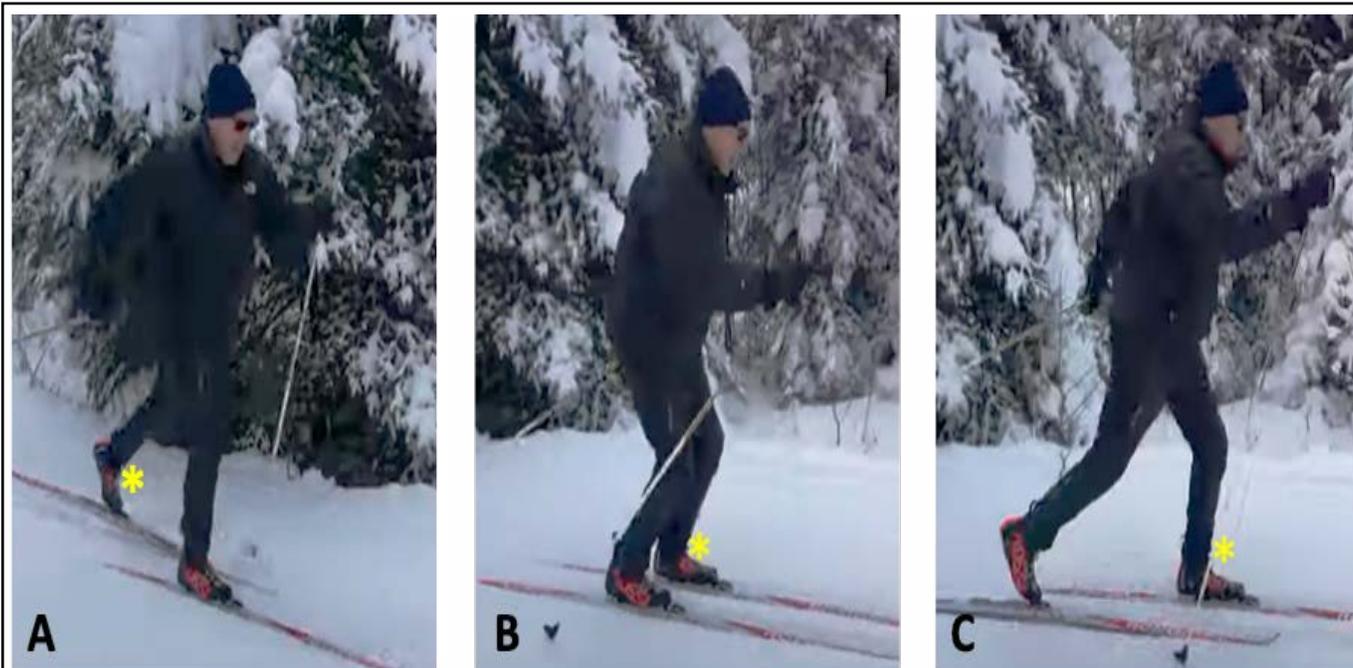
Vous avez remarqué que pour pouvoir faire mordre le ski droit dans la neige (en B) puis glisser sur le ski gauche (C), le skieur a dû transférer son poids, ou plus exactement son centre de masse, qui était au-dessus du ski droit (en A et B) au-dessus du ski gauche (ce dernier devenant le nouveau ski de glisse (C)). Si le centre de masse du skieur n'avait pas été au-dessus du ski droit en B, la pression sur la zone de retenue de ce ski aurait été insuffisante pour le faire mordre dans la neige et il aurait dérapé vers l'arrière.

Le pied gauche vient en contact avec la neige au moins vis-à-vis le pied droit (le pied qui glissait) (B) et si possible en avant de ce dernier. C'est au moment de ce contact avec la neige (B) que le skieur fait passer son centre de masse au-dessus du nouveau ski de glisse (ski gauche) sur lequel il se tiendra en équilibre pour la glisse (C). Ce déplacement latéral continu du centre de masse du skieur au-dessus de chaque ski est un des éléments les plus importants du pas alternatif, sinon le plus important. Encore une fois, c'est en déplaçant ainsi son centre de masse que le skieur sera en mesure d'utiliser son poids et sa force musculaire pour écraser la cambrure du ski pour faire adhérer le fart de retenue à la neige (B).

LE FARTAGE

Tous les sports comportent des aspects techniques qui peuvent être rébarbatifs. Dans le ski de fond, sans contredit, le fartage joue ce rôle. La zone de retenue est la partie de la semelle du ski s'étendant du talon vers l'avant de la botte sur une distance d'environ 12 cm. Elle doit être fartée avec du fart de retenue. Celui-ci joue le rôle d'un velcro s'accrochant à la neige quand le skieur écrase le ski contre celle-ci. Ce fart est choisi selon la qualité de la neige qui elle, est dictée par la température, l'humidité, l'ensoleillement et ... les conditions passées. Le reste de la semelle du ski est la zone de glisse.

Grâce aux skis « skins », les désagréments du fartage se sont évanouis. Ces skis sont équipés d'une « peau » synthétique, qui couvre la zone



LÉGENDE

Figure 1. Pas alternatif, moitié d'un cycle.

« * »: pied gauche

A): Glisse. B): Phase de transition. C): Glisse. B à C: phase de propulsion.

A) Glisse: bras et jambes sont en extension sauf le bras avant, qui est modérément fléchi.

Phase de transition: bras et jambes sont tous fléchis et groupés. La récupération de la jambe gauche et du bras droit (qui étaient tous deux à l'arrière) survient entre la glisse (A) et la phase de transition (B). Le pied gauche (*) entre en contact avec la neige légèrement à l'avant du pied droit (B) avant de poursuivre sa trajectoire (C). C) Glisse : le skieur est en équilibre sur le ski gauche maintenant devenu le nouveau ski de glisse (le poids du skieur repose entièrement sur la jambe gauche; son centre de masse est aligné exactement au-dessus du ski gauche).

Remarquez que contrairement à la marche, le torse est incliné vers l'avant pendant tout le cycle. Remarquez que le skieur est complètement en équilibre sur le ski de glisse (ski droit en A, ski gauche en C) tel que démontré par le ski opposé soulevé presque complètement du sol.

de retenue. Cette « peau » joue le rôle du fart de retenue. Je recommande ces skis sans hésitation aux skieurs débutants et intermédiaires. Retenez que leur qualité et leur coût varient. Notez que la zone de glisse doit être quand même occasionnellement couverte d'un fart de glisse, mais le choix du fart de glisse n'est pas critique, contrairement au choix du fart de retenue. Les skis à écaille, qui existent depuis des lustres, ont encore leur place. Ils fonctionnent très bien en conditions de neige fondante, autour de 0 °C, au printemps par exemple.

Plus tard, à mesure que vous améliorerez votre technique, que vous aurez goûté au plaisir de la glisse, vous voudrez probablement passer aux skis fartables qui permettent une glisse

supérieure. Le fartage a été grandement simplifié par des cires universelles, souvent liquide ou en bâton, qui s'étendent facilement. Pour des techniques de fartage plus complexes (et plus longues), une attitude zen peut faire du fartage une activité relaxante (mais pas plus courte). Plusieurs boutiques offrent des ateliers de fartage gratuitement ou à un coût modique ; je les recommande fortement. Notez aussi que lors de cours, les moniteurs donnent des rudiments de fartage.

L'ÉQUIPEMENT

Les bottes sont sans doute la partie la plus importante de l'équipement. Certains d'entre vous ont peut-être gardé de mauvais souvenirs du ski de fond tel que pratiqué « jadis », genre

années 70. Les pieds gelaient souvent à l'intérieur de ce qui ressemblait plus à des souliers qu'à des bottes ; ces souliers dépourvus de doublure étaient rigides et froids ; l'humidité dégagée par les pieds et la neige fondante avait une fâcheuse tendance à condenser et à former de la glace.

Détail pittoresque : l'extrémité du soulier était fixée au ski par trois « pins », ce qui donnait beaucoup de jeu à la fixation. La fermeté de cette fixation et la qualité de la botte sont importantes pour que le skieur « sente » bien la neige, i.e. qu'il ait plus de plaisir. En langage plus technique, ces deux facteurs sont importants pour optimiser la proprioception, i.e. l'information envoyée par les propriocepteurs des pieds au cerveau, pour l'informer de la position des membres dans l'espace. Bref, ceux pour qui le ski de fond évoque des orteils bleus devraient donner une seconde chance au sport : les bottes sont devenues aussi confortables et chaudes que des pantoufles. Elles valent la peine qu'on leur consacre environ le quart du budget équipement.

Nous avons parlé des skis « skin ». Les skis de fond [se différencient](#) aussi par leur longueur, largeur et cambrure. En général, les skieurs débutants auront des skis plus larges pour faciliter l'équilibre. Pour tous, débutants comme experts,

il est crucial que la cambrure et la longueur soient adaptées au poids du skieur. Plus le skieur est léger, moins la cambrure sera prononcée. Pour ces raisons, il est bien important que les skis soient achetés dans une boutique où on effectue le test de cambrure. Il s'agit d'une planche rigide sur laquelle se tient le skieur sur ses skis. En mettant le poids sur un seul ski, celui-ci devrait être en contact avec la planche sur toute sa longueur. En répartissant le poids sur les deux skis, le vendeur devrait pouvoir passer une feuille de papier sous les deux skis tout le long de ce qui correspond à la zone de retenue. Ce test est difficile à effectuer avec les skis à peau synthétiques. Il faut alors se fier à l'étiquette du fabricant qui spécifie la fourchette de poids du skieur pour lequel la cambrure du ski est optimale.

CONCLUSION

En résumé, pratiquer le ski de fond, un sport peu dispendieux (le coût de l'équipement est amorti sur plus d'une dizaine d'années), est un privilège qui nous est conféré par la chance que nous avons de vivre dans un climat nordique, et nous permettant d'entrer en contact intime avec la nature et notre identité.

LA RUBRIQUE «À L'HONNEUR» DES « NOUVELLES DE L'APRUM»

L'idée principale de la rubrique «À l'honneur» est de vous tenir informés des honneurs mérités par certains de nos collègues professeurs et professeurs retraités à l'Université de Montréal. Nous ne disposons toutefois pas de moyens fiables et systématiques pour repérer à travers les nouvelles le nom des personnes susceptibles de figurer dans la présente rubrique. Nous avons donc besoin de la collaboration de nos membres.

Si vous avez connaissance d'une distinction accordée à un ou une de vos collègues et dont il importe de faire mention, si vous êtes vous-même objet d'un honneur n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous informer de cette excellente nouvelle. Nous allons faire état dans ces pages, de cet honneur qui échoit à un des nôtres.

Exceptionnellement toutefois, un tel honneur pourra aussi concerner une personne autre qu'un professeur ou une professeure lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

SVP nous transmettre l'information à aprum@assoc.umontreal.ca ou à gilles.rondeau@umontreal.ca

Merci de votre précieuse collaboration.

Gilles Rondeau
Responsable de la rubrique «À l'honneur»



«À L'HONNEUR»

DEUX MEMBRES RETRAITÉS HONORÉS POUR LEUR CONTRIBUTION.



Pierre Nepveu

Faculté des arts et des sciences
Département des littératures de langue française

Professeur émérite de l'Université de Montréal **Pierre Nepveu** a été honoré le 27 octobre dernier par le Conseil supérieur de la langue française qui lui a remis les insignes de l'**Ordre des francophones d'Amérique**. Cette distinction reconnaît les mérites de personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue française en Amérique, ou qui accordent leur soutien à l'essor de la vie française sur le continent américain.



Le parcours de Pierre Nepveu se caractérise par sa vision interculturelle du Québec et par sa volonté d'engagement public. Ses livres lui ont valu de nombreux prix, dont celui du Gouverneur général à trois reprises, et le prix Athanase-David pour l'ensemble de son œuvre. Membre de l'Académie des lettres du Québec et de la Société royale, il a été nommé membre de l'Ordre du Canada en 2011 et officier de l'Ordre national du Québec en 2018. C'est notamment pour son apport à la recherche ainsi qu'à l'appareil critique sur la littérature québécoise, pour sa contribution à la diffusion de la poésie au Québec et pour son talent d'écrivain - essayiste, poète et romancier - maintes fois primé et reconnu partout que le Conseil supérieur de la langue française lui décerne l'Ordre des francophones d'Amérique.



Daniel Pierre Kandelman

Faculté de médecine dentaire
Département de santé buccale

Professeur honoraire de l'Université de Montréal **Daniel Pierre Kandelman** a reçu plusieurs honneurs au cours de sa carrière et au terme de sa vie professionnelle régulière. Ainsi il a été fait Chevalier de l'Étoile de la Grande Comore en 1969 et Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques de France en 2007.



des Palmes académiques de France en 2007.

Nous n'avions toutefois pas été informés de sa nomination à l'**Ordre du Canada** en 2018 et nous tenons à combler cette lacune. Le Dr. Kandelman est expert en médecine dentaire au niveau de la prévention, des produits d'hygiène dentaire ainsi que du fluor. Il est un spécialiste reconnu en santé dentaire publique, en santé dentaire internationale et dans les règles de prévention en santé dentaire.

Voici un extrait de l'hommage que lui a rendu la Gouverneure générale lors de son investiture :

« *Daniel Kandelman contribue à l'avancement des connaissances en dentisterie. Professeur à la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal, il s'est taillé une réputation internationale pour ses recherches sur les bienfaits du xylitol dans la prévention de la carie. Régulièrement sollicité par des organisations mondiales et canadiennes en santé publique, il a créé et dirigé un centre international de prévention qui prône l'excellence en enseignement et promeut des services de santé buccodentaire auprès des populations vulnérables. Illustre pianiste, il a également organisé plusieurs concerts-bénéfice en faveur d'organismes humanitaires.* »

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs. Nous vous demandons de collaborer avec nous en nous signalant le décès de professeure ou professeur retraité de notre université.

HOMMAGE AU PROFESSEUR RENÉ DUROCHER (1938 - 2021)

Éminent historien, depuis longtemps identifié à l'Université de Montréal, René Durocher est décédé le 21 novembre 2021. Né à Montréal le 28 juin 1938, formé en pédagogie et en histoire, il est embauché par l'université comme chargé d'enseignement au 1967. Il met aussitôt au programme un nouveau cours sur l'histoire du Québec depuis la Confédération. Il y rassemble une première cohorte d'étudiants, dont je fais partie, qui découvrent ce champ d'étude et choisissent de l'adopter. Plusieurs enseigneront ensuite dans les cégeps alors en voie de création. Pour nous tous, et pour les autres cohortes qui suivront, René Durocher est un véritable mentor. Il peut être considéré comme l'un des pères fondateurs de l'histoire du Québec à l'époque contemporaine.

Je me suis ensuite associé à lui pour élaborer un programme de publications dans le domaine, comprenant une bibliographie et des recueils d'articles. Le projet le plus important, réalisé de 1973 à 1989, a été le chantier de l'ouvrage en deux tomes Histoire du Québec contemporain, que nous avons rédigé avec Jean-Claude Robert et François Ricard. Il a eu un impact considérable sur l'historiographie et sur l'enseignement de l'histoire. Il a été accompagné de deux séries d'émissions télévisées.

Sauf pour une période de trois ans (1971-1974) à l'Université York, René Durocher fait toute sa carrière d'enseignant à l'Université de Montréal. Il obtient le statut d'agrégé en 1974 et de titulaire en 1980. Il contribue de façon significative au développement du département d'histoire dont il est le directeur de 1984 à 1987. Il est par la suite



appelé à de plus hautes fonctions dans l'établissement. À la faculté des Arts et sciences, il devient vice-doyen, d'abord aux études (1987-1991), puis à la gestion (1992-1993). En 1994, le recteur lui confie la Direction de la recherche, un poste qu'il occupe pendant cinq ans. Au fil des années, il siège à un grand nombre de comités et organismes.

À partir de l'an 2000, il se voit confier, à titre de directeur exécutif, la mise sur pied du programme des Chaires de recherche du Canada, créé par le gouvernement fédéral. Par la suite, il est vice-président du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Il revient à l'Université de Montréal en 2007 pour occuper de façon intérimaire la direction de la faculté des Arts et sciences et prend sa retraite l'année suivante.

René Durocher contribue activement au rayonnement de l'histoire dans la société et donne environ 200 entrevues à la radio et à la télévision, ainsi que des dizaines de conférences. Il signe 6 livres et 50 articles. Il est particulièrement actif à l'Institut d'histoire de l'Amérique française qu'il préside (1977-1981) après avoir dirigé sa Revue. Il préside également la Société historique du Canada et la Société des professeurs d'histoire du Québec et participe au combat pour l'obligation d'enseigner l'histoire nationale au secondaire. En 1980, il est élu membre de la Société royale du Canada.

Son parcours d'historien, de professeur, d'administrateur et de citoyen engagé est remarquable.

*Paul-André Linteau,
Historien et professeur émérite à l'UQAM*

HOMMAGE AU PROFESSEUR LUIS DE MOURA SOBRAL (1943 - 2021)

Luis de Moura Sobral, professeur émérite du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, s'est éteint à Montréal le 11 octobre 2021, à l'âge de 78 ans. La carrière remarquable de ce collègue, né au Portugal et arrivé au Québec en 1971 après une formation de cycles supérieurs en histoire de l'art et archéologie à l'Université de Louvain, illustre de façon exemplaire la fécondité intellectuelle résultant d'une trajectoire académique amorcée dans la mobilité géographique. Luis de Moura Sobral placera en effet la circulation des images au centre de ses préoccupations.



Signalons d'abord comment, après une expérience de conservateur (1971-75) au Musée de Beaux-Arts de Montréal, Luis de Moura s'est installé dans notre Université pour y franchir tous les échelons d'une brillante carrière de professeur-chercheur. En 2008, Luis de Moura Sobral devenait titulaire d'une chaire sur la culture portugaise qu'il a lui-même créée à l'Université de Montréal avec l'appui du Gouvernement portugais et de l'Institut Camoes. Ce collègue a aussi contribué au fonctionnement de notre institution en dirigeant le Département d'histoire de l'art pendant deux mandats, de 1987 à 1995. Il a participé à de nombreux comités aviseurs de l'Université en acquisition d'œuvres d'art et en muséologie de même qu'en études lusophones et latino-américaines. Il a été membre du CONOM à la FAS de 2005 à 2009.

Une imposante activité de recherche, que Luis de Moura Sobral a poursuivie jusqu'à la fin de vie, a donné lieu à une liste imposante de publications comprenant des livres, des articles, des actes de colloques et des catalogues d'exposition. Il a aussi réalisé un film documentaire sur quelques grands cycles de céramiques portugaises (*Azulejos, une utopie céramique*), un film primé à Lisbonne qu'il a présenté au Festival international des films sur l'art de Montréal en 2014. De nombreux étudiants, dont certains étaient associés à ses projets de recherche et à sa chaire, ont réalisé sous sa direction leur mémoire de maîtrise et leur thèse de doctorat. Le rayonnement scientifique considérable de notre collègue, facilité par sa maîtrise de cinq langues, l'a fait inviter dans plusieurs pays dont le Brésil et le Mexique. Luis de Moura Sobral a fait partie de conseils et de

comités de rédaction scientifiques au Canada et à l'étranger. Pour sa nomination au rang de professeur émérite, un collègue de la New York University le définissait comme un *top class historian* alors qu'un autre de la Universidad Nacional Autonoma de Mexico le qualifiait d'*outstanding figure in his academic field*. De prestigieuses distinctions étaient venues étayer très tôt cette réputation, parmi lesquelles on peut signaler l'*Academia Correspondente Nacional* de l'Académie Nationale des Beaux-Arts du Portugal (1998) et la *Grande Oficial* de l'Ordre de l'*Infante Dom Enrique*, Portugal (2001).

On l'aura compris, Luis de Moura Sobral se serait d'abord distingué comme une autorité en art portugais et, par extension, en art de la péninsule ibérique et de l'Amérique latine, surtout pour la période des XVII^e et XVIII^e siècles. Des monographies sur des peintres jusqu'alors peu connus (Juan de Valdes Léal, Bento Celho) et devenus grâce à lui des références importantes, des études d'ensembles décoratifs dans des édifices religieux de part et d'autre de l'Atlantique, renforcent cette figure «classique» de l'historien d'art. Contrairement aux sciences de la nature et du vivant dont certains objets – infiniment grands ou infiniment petits – peuvent prétendre échapper au déterminisme des frontières terrestres, l'histoire de l'art est en effet fortement associée à la mise en valeur de patrimoines nationaux agissant comme centres d'influence. Mais ce serait faire tort à Luis de Moura Sobral que de réduire sa démarche à ce type d'érudition. Il s'est en effet intéressé, et ce depuis les débuts de sa carrière, à ce que nous convenons d'appeler aujourd'hui les transferts culturels, conscient que les milieux accueillant des images et des récits illustrés venus d'ailleurs, en général de centres de pouvoir, ne sont pas des récepteurs passifs mais des lieux d'adaptation (notamment à cause de changements dans les médiums de transmission) ou même de résistance à connotation politique. L'engouement qui se manifeste aujourd'hui pour ce type de problématique nourrie par la mouvance décoloniale confirme la pertinence critique actuelle des travaux de Luis de Moura Sobral.

suite —>

Cette préoccupation pour les stratégies de résistance animait aussi, sans aucun doute, les incursions de Luis de Moura Sobral dans le champ de l'art moderne, un art auquel il s'est montré sensible tout au long de sa vie avec une affection toute particulière pour le surréalisme. Ce collègue, qui avait quitté le Portugal pour fuir le régime dictatorial de Salazar, voyait dans ce mouvement aux multiples ramifications internationales une force de protestation particulièrement intéressante, surtout dans ce qu'il considérait sa déclinaison «périphérique», celle que l'on trouvait au Portugal mais aussi au Québec et dans des pays d'Amérique latine. Le surréalisme périphérique : l'expression a fait fortune depuis le colloque international que Luis de Moura Sobral a

organisé à Montréal en 1983; elle manifeste l'intérêt persistant de l'historien pour la dynamique de la recontextualisation.

Luis de Moura Sobral, qu'un ancien collègue qualifiait, avec une amicale ironie, d'«lèbre galant», laisse le souvenir d'un homme affable, courtois et distingué, complètement investi dans la longue suite de projets et de responsabilités qui ont ponctué sa fructueuse carrière. Il ne va pas manquer qu'à ses proches : l'Université et l'ensemble du milieu de l'art au Québec vont se souvenir de lui avec émotion et respect.

Nicole Dubreuil
Professeure honoraire
Département d'histoire de l'art et
d'études cinématographiques

HOMMAGE AU PROFESSEUR GILLES PÉPIN (1934-2021)

Gilles Pépin, professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Montréal est décédé dans cette ville le 27 août 2021 à l'âge de 87 ans. Il a été inhumé au cimetière Mont-Royal à Montréal. Né le 25 juin 1934 à Drummondville, il était le frère de Jean-Luc Pépin qui occupa plusieurs postes de ministre dans divers gouvernements libéraux à Ottawa. Après des études classiques au Séminaire de Sherbrooke (B.A., Université de Montréal, 1954), Gilles Pépin étudia le droit à l'Université d'Ottawa, section de droit civil (LL. L. 1957), avant d'obtenir un doctorat en droit de l'Université de Bordeaux (LL. D. 1961). Il fut admis comme avocat au Barreau du Québec en 1958. Il entreprend une carrière de professeur de droit à la Faculté de droit d'Ottawa, section de droit civil (1961-1966), avant de devenir professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Montréal ; il sera promu au rang de professeur titulaire en 1971. Sa carrière professorale est principalement consacrée à l'enseignement du droit administratif général alors que ce domaine est de plus en plus important avec le développement de l'État-Providence et il est le premier à créer (1978-79) un cours portant sur le droit de l'éducation. En 1968-1969, il prend un congé pour assumer la charge de doyen de son alma mater. Il revient à Montréal en juillet 1969



pour prendre la direction pendant trois ans de l'Institut de recherche en droit public de la Faculté de droit de l'Université de Montréal qui devient alors le Centre de recherche en droit public (CRDP). Il a participé à plusieurs comités gouvernementaux ou groupes de travail au niveau provincial ou fédéral concernant la justice administrative et collaboré à la rédaction de nombreux rapports. Parmi ses nombreuses publications, notons un ouvrage de référence très important écrit en collaboration avec le professeur Yves Ouellette : *Précis de contentieux administratif* (2^e éd., Éditions Thémis, 1978). Il démissionne de la Faculté le 6 octobre 1981 pour devenir juge de la Cour supérieure mais il abandonne rapidement cette charge le 9 novembre pour réintégrer son poste de professeur à la Faculté de droit. La même année, il devient membre de la Société royale du Canada (Académie des arts, des lettres et des sciences sociales). Il prend sa retraite comme professeur de droit le 1^{er} janvier 1996. Toujours souriant et grand amateur de golf, il savait partager sa passion pour le droit avec ses nombreux étudiants qui l'appréciaient grandement. C'était un véritable universitaire !

Jean Hétu, Ad. E., professeur émérite,
Faculté de droit, Université de Montréal

Le docteur Laszlo De Roth est né le 26 octobre 1941 à Budapest, en Hongrie, où il complète ses études primaires. Lorsqu'en novembre 1956 l'Armée soviétique a envahi son pays pour écraser la Révolution Hongroise, il se réfugie en Autriche où il a demandé l'asile politique aux autorités canadiennes. Il arrive au Québec en janvier 1957. Une famille d'origine hongroise de Montréal l'adopte et à la fin du mois, il est de nouveau dans un banc d'école. Il effectue ses études secondaires au Collège Notre-Dame des Frères de Sainte-Croix à Montréal. Fils adoptif d'un apiculteur, devenant lui-même un passionné d'apiculture, il s'oriente vers la médecine vétérinaire.



Au cours de sa carrière, il reçoit de nombreuses distinctions soulignant ses qualités d'enseignant : Norden Distinguished Teacher Award (1979, 1985, 1992), prix du meilleur enseignant FMV (1987, 1990, 1994, 1997, 2002), le Canadian Teaching Excellence Award (1991) et le prix d'excellence en enseignement de l'Université de Montréal (1992). Il reçoit aussi le prix Shering pour l'Avancement de la médecine vétérinaire (1972),

Il est marié à Henriette Zichy depuis 1970 et ont trois enfants, Georgine, Egon et Alice. Ils sont aussi les heureux grands-parents de six petits-enfants.

À l'hiver 2005, il prend sa retraite et déménage avec Henriette, de Mont-Saint-Hilaire à Cobourg en Ontario et en 2016, de Cobourg à Ottawa. Ils sont souvent en voyage, principalement entre les domiciles de leurs enfants et petits-enfants, Pointe-Claire, Ottawa et Houston aux É.U. Laszlo se passionne pour la natation la lecture et l'écriture et demeure très impliqué comme bénévole dans leur collectivité locale.

En fin de carrière. Il a publié un livre « Enseigner en couleurs » (Université de Montréal, 2005). Il s'agit de 33 réflexions des exposés magistraux dynamiques. En première page le docteur De Roth écrit : « Ce livre est dédié aux étudiantes et étudiants universitaires, car ce sont eux qui ont donné sens, valeur et satisfaction à mes 33 années de pratique académique. »

Après sa retraite, il a publié un autre livre, en anglais et en hongrois, intitulé « Fifty-six Angels » (2007). Ce livre raconte les jours bouleversés et tragiques d'octobre 1956 et les pérégrinations de Laszlo vers la liberté, de Budapest à Montréal.

Sa plus grande fierté est d'avoir contribué à la formation d'étudiants par son implication en enseignement aux trois cycles d'études, en recherche et rayonnement, ainsi que dans les fonctions administratives avec persévérance et enthousiasme

Par André Vrins, pour l'APREs FMV.

HOMMAGE AU PROFESSEUR MARC GÉLINAS (1932 - 2021)

Marc F. Gélinas a été professeur de scénarisation de 1980 à 2002 au Département d'histoire de l'art (avant que celui-ci ne devienne, en 2003, le Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques). Auteur, traducteur, scénariste et ingénieur de formation d'une grande humilité et gentillesse, c'était un collègue qui démontrait jour après jour une qualité d'écoute et d'intelligence humaine et relationnelle précieuse pour les cours d'écriture scénaristique dont il avait la responsabilité. Même s'il n'enseignait qu'à temps partiel (de façon à garder un pied dans la pratique), il n'a pas hésité à assumer pleinement à plusieurs reprises (à la fin des années 1990) le rôle de responsable de la section Cinéma, rôle dans lequel il s'est distingué par son suivi rigoureux des dossiers et des décisions à prendre, ainsi que par sa capacité à anticiper non seulement les problèmes, mais surtout les solutions. Sa vision de l'offre de cours à maintenir et à développer a toujours été de s'assurer que nous respections l'alternance et la coexistence dynamique entre la pratique et la théorie, afin de permettre à nos étudiants et étudiantes de découvrir le cinéma du point de vue tant de ses artisans et artisanes que des chercheurs et chercheuses qui l'analysent dans une perspective historique ou esthétique.

Marc F. était un auteur polyvalent. Il a écrit des pièces de théâtre présentées notamment au



Théâtre du Nouveau Monde, des pièces radiophoniques (dramatiques et documentaires), des romans (dont sa fameuse trilogie *Chien vivant*), des scénarios (télé, cinéma). Sa connaissance des milieux télévisuel, cinématographique, radiophonique et théâtral lui a permis d'enseigner une pluralité d'approches possibles de l'écriture, ancrées dans la réalité des univers culturels et professionnels qu'il fréquentait et connaissait de l'intérieur. Il a d'ailleurs été l'un des membres fondateurs, au début des années 1990, de l'Institut national de l'image et du son (INIS), signe de son engagement pour la création de ponts entre l'enseignement universitaire et le milieu de la production des œuvres que nos étudiants et étudiantes apprenaient avec lui à concevoir et à écrire.

Il aura été un collègue qu'il était agréable de fréquenter, de retrouver en réunion, une personne d'excellente compagnie, qui savait dramatiser (malgré ou grâce à son champ d'expertise) et qui a toujours gardé le bien des étudiants et étudiantes à l'avant-plan de son investissement au sein de nos programmes de cinéma.

*André Gaudreault
Professeur titulaire
Département d'histoire de l'art et
d'études cinématographiques*

VOUS PAYEZ PAR CHÈQUE ? POURQUOI NE PAS PASSER À LA PERCEPTION À LA SOURCE?

Si vous voulez dorénavant vous acquitter de votre cotisation par prélèvement à la source soit un montant de 4,17 \$ par mois et régler le problème une fois pour toutes, nous vous incitons à vous rendre sur le site web de l'APRUM à www.aprum.umontreal.ca Vous trouverez sous la rubrique «La cotisation» le formulaire à remplir.

Plus simplement encore, envoyez-nous un message à cet effet à aprum@assoc.umontreal.ca ou laissez-nous un message téléphonique au (514) 343-7635.

Nous verrons à donner suite rapidement à votre demande.

Changez le monde à votre manière!

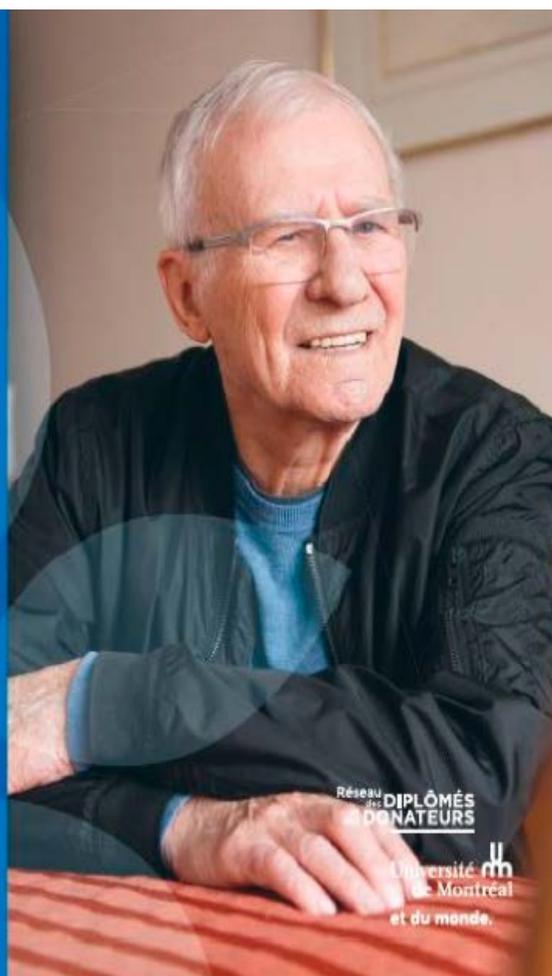
“ L'expérience m'a appris qu'on est encore très peu outillé pour aider les personnes qui souffrent de la maladie de Parkinson. J'espère que mon don contribuera à soulager les gens qui en sont atteints et à mieux les accompagner.”

Charles Widmer
Fonds Gertrude Poupart pour la recherche sur la maladie de Parkinson
À la mémoire de sa conjointe

Pour créer un fonds philanthropique personnalisé, à votre manière, communiquez avec l'équipe de la Direction des dons planifiés de l'Université de Montréal :

Francine Cardinal
514 343-6020
francine.cardinal@umontreal.ca

► reseau.umontreal.ca



LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à : aprum@assoc.umontreal.ca

UNE ADRESSE PLUS PRÉCISE.

Dans vos communications avec l'APRUM nous vous demandons d'utiliser autant que possible l'adresse de courrier électronique aprum@assoc.umontreal.ca ou pour la correspondance papier d'inscrire au long l'adresse suivante. En procédant ainsi votre message nous parviendra.

APRUM, local E-608
Pavillon Roger-Gaudry
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ADHÉSION À L'APRUM : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Merci de votre appartenance à l'APRUM. Votre association est en campagne de recrutement. Si vous connaissez un collègue retraité qui n'est pas membre de l'APRUM, vous pouvez l'inviter à se joindre à nous en lui remettant le formulaire d'adhésion ci-après. Nous donnerons suite à sa demande.

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeurs et professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)

Je demande par la présente mon adhésion à l'[APRUM](#)

Nom et prénom(s)

Adresse à domicile

.....

Adresse courriel

Téléphone

Numéro matricule à l'UdeM.....

Date de prise de la retraite.....

Unité administrative (Faculté, école, département)

Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :

S'il y a lieu : fonctions administratives déjà exercées.....

.....

Signature _____ date : _____

SVP faire parvenir à

APRUM, local E-608
Pavillon Roger-Gaudry
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ou : aprum@assoc.umontreal.ca

Les informations personnelles transmises à l'[APRUM](#) demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.